

# MOT DU PRÉSIDENT

## UN MARCHÉ DU TRAVAIL EN PLEINE MUTATION

Le congrès que la CSD a tenu en juin dernier à Québec a été pour chacun d'entre nous l'occasion d'entreprendre et de nourrir une réflexion sur des sujets qui touchent à l'avenir même de l'emploi dans un marché du travail en pleine mutation et aussi d'élaborer collectivement des réponses inédites, vraiment adaptées aux nouvelles réalités, souvent déstabilisantes, que nous vivons dans nos milieux de travail.

C'est ainsi que nous nous sommes penchés d'une part sur le secteur manufacturier, en décroissance depuis plusieurs années et, d'autre part, sur la sécurisation des parcours de vie, deux sujets porteurs de changements des plus significatifs pour le monde du travail et qui posent quotidiennement de nouveaux défis à la CSD, à ses syndicats affiliés comme à leurs membres.

Les présentations faites au Congrès et les échanges qu'elles ont suscités, ont contribué à fournir aux délégués les outils dont ils ont besoin pour relever ces défis de façon innovante et dans le respect de ce que nous sommes.

Ce ne sont pas les défis qui manquent. À titre d'exemple, il y a la crise du secteur manufacturier : depuis 2002, le Québec a perdu plus de 130 000 emplois, soit un emploi sur cinq, et la crise du secteur forestier : selon les données de Ressources naturelles Canada, de janvier 2003 à avril 2007, le Québec a connu 66 fermetures d'usines, 31 de façon permanente, 35 de façon temporaire, ce qui a entraîné quelque 7 000 mises à pied.

## UNE MÊME TRAME DE FOND

Si ces pertes d'emploi sont attribuables tantôt à des facteurs conjoncturels, tantôt à des facteurs structurels, elles s'inscrivent toutes dans la même trame de fond : le marché du travail est de plus en plus transitionnel, c'est-à-dire que les travailleurs vivent au cours de leur vie professionnelle de plus en plus de transitions : être en emploi, au chômage, en inactivité, en formation, en congé parental ou sabbatique, en congé pour la prise en charge d'un parent dépendant, etc., autant de situations qui dévient de la « situation de référence caractérisée par l'emploi régulier à temps plein » et qui constituent des « marchés transitionnels de l'emploi ».

Ce sont toutes des situations de rupture auxquelles un nombre grandissant de femmes et d'hommes sont aujourd'hui confrontés. Face à ce contexte, appelé à prendre de l'envergure, une question se pose : nos politiques publiques existantes, nos programmes, nos dispositifs sont-ils adaptés?

Plusieurs sociétés se sont déjà penchées sur cette situation et la réflexion qu'elles ont entreprise les a conduites à remodeler certaines de leurs politiques publiques et à en élaborer de nouvelles. C'est le cas de plusieurs pays d'Europe notamment, où face à la recherche d'une toujours plus grande flexibilité par les entreprises, s'est ouvert en contrepartie, à l'instigation des organisations syndicales, un important débat sur la sécurisation des parcours de vie. Nous n'en sommes pas là au Québec.

Préoccupée par la nécessité de sécuriser les transitions, les passages d'une situation à l'autre que vivent des travailleuses et des travailleurs, la CSD a décidé d'ouvrir avec les délégués de ses syndicats affiliés, un chantier de réflexion sur la sécurisation des parcours professionnels, afin, entre autres, de poser un regard sans compromis sur nos politiques publiques et de débattre des ajustements qu'il faut leur apporter pour qu'elles cessent d'être au service exclusif des entreprises.



# SUITE...

## ▶ DES OBJECTIFS À REVOIR

Ainsi, même si les actions posées par Emploi-Québec à l'égard des personnes qui pour une raison ou une autre sont en dehors du monde du travail ne sont pas inefficaces, il n'en reste pas moins qu'elles visent toujours le même objectif : les intégrer ou les réintégrer le plus rapidement possible au marché du travail, au risque de ne pas permettre aux personnes qu'elle aide de sortir réellement de la précarité.

Pour illustrer ce phénomène, j'ai en tête le cas d'un militant âgé de 40 ans, qui à la suite de la fermeture de son usine s'est inscrit dans un parcours de formation afin de décrocher un diplôme en techniques administratives. Au moment où il complétait sa cinquième secondaire, ses prestations d'assurance-emploi ont cessé. Son but était de poursuivre ses études pour décrocher un DEC, mais l'allocation de soutien du revenu d'Emploi-Québec était si faible qu'il ne pouvait plus subvenir à ses besoins, si bien qu'il a fini par se retrouver un autre emploi, avec un salaire et des conditions inférieurs à ceux qu'il avait précédemment.

De telles situations sont totalement inacceptables, elles vont à l'encontre de nos valeurs car pour nous, à la CSD, c'est la personne qui doit primer sur les besoins économiques de l'entreprise.

Si l'idée de sécuriser les parcours de vie peut faire frémir des associations patronales pour qui les services d'emploi, de formation doivent avant tout combler les besoins à court terme des entreprises, il y a malgré tout un espoir de voir les choses débloquer. La CSD a déjà, pour sa part, soumis cette idée à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) lors de la réunion de la rentrée de l'organisme, en septembre dernier.

La Centrale souhaite qu'Emploi-Québec passe en revue ses différents programmes et dispositifs, détermine quels seraient les changements à apporter pour les rendre conformes aux nouvelles réalités du monde du travail et, enfin, entreprenne ces changements sans trop tarder. C'est un projet ambitieux, mais nécessaire si on veut que chaque personne confrontée à une situation de rupture puisse rebondir, progresser, en un mot, prendre sa vie en main.

Dans le même temps, la CSD continuera de revendiquer des gouvernements une stratégie globale d'intervention afin d'aider les secteurs manufacturier et forestier, mis à mal entre autres par l'appréciation du dollar canadien qui a limité leurs exportations et compromis leur rentabilité. Sans un plan gouvernemental d'action cohérent, les entreprises manufacturières et forestières pourront difficilement s'adapter au nouvel environnement concurrentiel, assurer leur pérennité comme celle des emplois.

La rentrée est donc marquée par notre détermination et notre volonté à travailler sans relâche à la consolidation des emplois et à créer les conditions favorisant l'accès à des emplois décents. •

**François Vaudreuil**

Président de la Centrale des syndicats démocratiques (CD)